Animations Vacances de la Toussaint

Accueil de Loisirs pour les 3/12 ans

Semaine du 21 au 25 octobre 2024:

"Manger – bouger : A fond la forme"

Semaine du 28 au 31 octobre 2024:

"Citrouilles et compagnie"

COMMUNES DE BUHL, LAUTENBACH, LAUTENBACH-ZELL, LINTHAL, MURBACH



Informations générales

1. INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS SE FERONT UNIQUEMENT PAR MAIL

Elles débuteront le mardi 8 octobre 2024 à partir de 20 Heures.

Age minimum de l'accueil : enfant de 3 ans et scolarisé à la date du centre.

Ce créneau concerne les habitants des 5 communes : Buhl, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Linthal et Murbach.

Comment ça se passe?

Envoyez nous un mail <u>dès 20H le mardi 8 octobre 2024</u>. Attention les mails reçus avant 20H ne seront pas validés. Pensez à vérifier que votre mail soit bien parti de votre boîte d'envoi ! Ce mail doit contenir tous les documents demandés ci-dessous.

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

- Les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée des mails (l'heure faisant foi) selon les places encore disponibles. Il n'est pas nécessaire de nous appeler pour confirmation.
- Un mail de notre part, le mercredi 9 octobre 2024, dans la journée, vous confirmera l'inscription de votre enfant et le montant exact à régler.
- Le règlement devra se faire soit le mercredi 9 octobre 2024 de 14H à 17H, soit le jeudi 10 octobre entre 8H30 et 18H30. Les chèques sont à privilégier, à libeller à l'ordre du Trésor Public et à déposer dans la boîte aux lettres du périscolaire ou au bureau. Les règlements en espèces (faire l'appoint : pas de monnaie rendue) doivent se faire directement au bureau du périscolaire.
- Sans règlement de votre part, la place de votre enfant sera réattribuée dès le jeudi soir.

Pensez à rester joignable toute la journée du mercredi. Nous n'hésiterons pas à vous appeler en cas de doute ou si certains jours demandés sont complets.

Pour les autres familles hors Buhl, Murbach, Lautenbach, Schweighouse, Lautenbach-Zell, Linthal : les inscriptions se feront directement dans les locaux du périscolaire dès le jeudi 10 octobre 2024 de 8H30 à 18H (selon les places disponibles)

Documents à fournir dans le mail d'inscription :

- la fiche d'inscription COMPLETE
- la fiche des autorisations parentales COMPLETE
- la fiche sanitaire. Si votre enfant est inscrit au périscolaire cette année ou est venu durant les vacances d'été , nous la possédons déjà.
 - l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus de l'année 2022)
 - Bons CAF : nous préciser dans votre mail si vous êtes bénéficiaires des bons CAF,
 - le montant si vous le connaissez et si vous souhaitez les utiliser
 - une copie de votre avoir si vous en possédez un

Aucune inscription et réservation par téléphone ne pourra être prise en compte.

2. TARIFS ET REGLEMENT (voir grille tarifaire ci-jointe)

Le paiement devra être fait dès confirmation de notre part de l'inscription de votre enfant.

Le règlement devra impérativement être déposé dans la boîte aux lettres ou au bureau du périscolaire le mercredi 9 octobre (après-midi) ou le jeudi 10 octobre 2024. Passé ce délai, les places seront réattribuées. Privilégiez le règlement par chèque. Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public. Les bons CAF et les chèques vacances sont acceptés (pas de monnaie rendue pour ce type de paiement).

Nous ne prenons pas les chèques CESU.

Les justificatifs et attestations sont à demander lors de l'inscription et seront délivrés en fin de séjour. Attention, pas de duplicata fourni ultérieurement.

Si pour une raison d'ordre majeur ou si le nombre d'inscriptions devait s'avérer insuffisant pour permettre le déroulement de l'animation, la somme versée sera remboursée.

Dans tous les autres cas, elle restera acquise. Remboursement sur certificat médical uniquement. Toute inscription reste ferme et définitive. Seuls les enfants domiciliés dans les 5 communes peuvent bénéficier du tarif préférentiel. Si vous souhaitez inscrire votre enfant uniquement pour le jour de la sortie, cette inscription sera sous réserve des places disponibles ; priorité aux enfants inscrits sur plusieurs jours de la même semaine!

Tarifs accueil de loisirs : vacances automne 2024.

Plus de tarif spécifique pour le jour de la sortie. Un tarif journalier unique.

| | 5 COMMUNES (*) | | Autres communes | | | |
|---|----------------|-------|-----------------|---------|---------|---------|
| | Т3 | T2 | T1 | Т3 | T2 | T1 |
| Accueil de Loisirs Journée normale et sortie (Matin + Après- midi sans repas) | 13,60 € | 15€ | 16,50 € | 17 € | 18,50 € | 20,50 € |
| Accueil de Loisirs Demi- journée (Matin OU Après- midi) | 9,10 € | 10€ | 11 € | 11,40 € | 12,55€ | 13,80 € |
| Accueil de midi + repas | 8,66 € | 9,01€ | 9,38 € | 9,48 € | 9,80 € | 10,11 € |

Tarification pour l'Accueil de Loisirs

La tarification se fera en fonction des ressources familiales.

Pour l'inscription de vos enfants, il est impératif de nous communiquer par mail l'avis d'imposition ou de nonimposition année 2023 (revenus 2022)

Voici la grille des barèmes du revenu fiscal de référence des familles :

R = revenus fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2023 sur le revenu 2022.

| | T3 R inférieur à | T2 R ne dépassant pas | T1 R supérieur à |
|------------------------|------------------|--------------------------|------------------|
| Famille 1 enfant | 27 600 € | 36 000 € | 36 000 € |
| Famille 2 enfants | 32 400 € | 40 800 € | 40 800 € |
| Famille 3 enfants et + | 45 600 € | 52 800 € | 52 800 € |

3. ASSURANCES

Les communes ont souscrit une assurance complémentaire couvrant la pratique des activités organisées. Cette assurance ne se substitue en aucune façon à celle des familles, tous les participants aux activités proposées dans cette brochure devant bénéficier d'une couverture sociale et d'une assurance responsabilité civile.

4. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des accueils de loisirs de la commune de Buhl. La commune est seule destinataire des données qui ne peuvent être communiquées à un tiers. Elles sont conservées pour une période de 5 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à la Mairie de Buhl – Pôle Jeunesse – 72, rue du Florival – 68530 BUHL.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

5. RENSEIGNEMENTS

ACCUEIL PERISCOLAIRE / [] 03 89 83 07 29

Site de la commune de Buhl : www.ville-buhl.fr rubrique pôle jeunesse / centre de loisirs

e-mail: lesptitspotes.buhl@gmail.com



Fonctionnement de l'accueil de loisirs du groupe 3-5 ans et 6-12 ans.

Lieu: Pour les 3/12 ans : bâtiment du périscolaire - 8, rue de l'école - BUHL

Horaires: de 9H à 12H ou/et de 14H à 17H

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :

- à la journée complète : n'importe quel(s) jour(s) de la semaine
- à la demi-journée : n'importe quelle(s) demi-journée(s) de la semaine avec ou sans repas traiteur (pas de repas tiré du sac).

Accueil et surveillance : Possibilité d'accueil dès 7H45 et de garde de 17H à 18H.

Goûter: prévoir un goûter pour le matin (fruits/ légumes) et un pour l'après-midi ainsi qu'une petite bouteille d'eau au nom de votre enfant, le tout dans un sac à dos.

Repas: La livraison des repas est assurée par « Gourmet service » à Soultz.

Les commandes des repas se font à l'avance, un rajout de repas ne sera donc pas possible en cours de semaine.

Matériel: tout matériel abîmé ou perdu pourra faire l'objet d'un remplacement ou d'un remboursement.

Activités: chaque jour, l'équipe d'animation propose une palette d'activités parmi laquelle l'enfant fait son choix: sport, promenades, jeux, activités manuelles, d'éveil, d'expression...

Infos pratiques: Prévoir des vêtements et des chaussures adaptées à la météo et à l'extérieur.

Thèmes:

Semaine 1: Du 21 au 25 octobre 2024

"Manger, bouger : A fond la forme!"

"Réveil toi avec motivation et endors toi avec satisfaction".

Tu découvriras à travers cette semaine des activités pour te sentir bien dans ton corps, bien dans ta tête, mais aussi des activités autour de la nature et des animaux qui font leurs réserves avant l'hiver.

JEUDI 24 OCTOBRE 2024 : Sortie NATUROPARC à Hunawihr.

Départ : 9h45 - Retour : à partir de 17h. Prévoir une tenue adaptée à la météo + repas tiré du sac

Semaine 2: Du 28 au 31 octobre 2024

"Citrouille et compagnie"

Potirons, sorcières, fantômes, araignées...

As-tu peur ? De qui ? De quoi ?

Nous verrons cela lors de cette semaine pleine de surprises.

Viens te faire plaisir et t'éclater : n'oublie pas ton déguisement ! Nous partagerons des moments festifs à

Travers des grands jeux, des déguisements, un bal des sorcières et une chasse aux bonbons...

